



CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE BONIFIEE
Fonctionnaires, agents de droit public
et salariés de droit privé (convention collective et CANSSM)

Je soussigné(e) :

- nom et prénom :
- date de naissance :
- code agent :
- grade ou qualification :
- service d'affectation :
- adresse administrative :

demande le bénéfice de la cessation progressive d'activité bonifiée

à compter du (indiquer obligatoirement le 1^{er} jour d'un mois) :

dans les conditions ci-après :

1/Quotité de travail et rémunération

Je demande à exercer mes fonctions selon une quotité de temps de travail dégressive et à bénéficier de la cessation totale d'activité 6 mois avant la date de ma mise à la retraite (j'ai pris connaissance que cette option est irrévocable) :

- pendant les 18 premiers mois mon temps de travail théorique est fixé à 100%, mais je bénéficie, pour la période, de 33 jours d'autorisations d'absence exceptionnelle, que je peux utiliser ou épargner en tout ou partie, ramenant mon temps de travail effectif à 90%. Ma rémunération est égale à 91,42%.
- pendant les 6 mois suivants mon temps de travail est fixé à 80% et ma rémunération est égale à 91,42%.

Six mois avant le terme de cette période de 2 ans je demanderai :

- soit à bénéficier de la cessation totale de mon activité pour une durée de 6 mois rémunérée 75%, à l'issue de laquelle je partirai à la retraite.
- soit, à poursuivre mon activité au-delà de cette période de 2 ans avec un temps de travail de 60% et une rémunération égale à 75% ; dans ce cas la cessation totale de mon activité sera reportée aux 6 derniers mois précédant mon départ effectif à la retraite.

En tout état de cause, je m'engage à liquider mes droits à jours de congé ou de repos ainsi que mon compte épargne temps, avant de bénéficier de la période de six mois de cessation totale de mon activité.

2/ Choix du mode de cotisation pour la retraite pour les fonctionnaires titulaires et les salariés de droit privé (convention collective et CANSSM)
(Cocher l'option choisie. Le choix de l'option est irrévocable pendant toute la durée de la CPAb)

Fonctionnaires

Je demande à cotiser pour la retraite sur la base du traitement « temps plein ».

Salariés

- Je demande à cotiser, pour la retraite de base uniquement, sur la base du salaire « temps plein »
- Je demande à cotiser pour la retraite de base et pour les retraites complémentaires sur la base du salaire « temps plein »

Fonctionnaires et salariés

Je ne demande pas à cotiser à la retraite suivant les modalités présentées ci-contre.

3/ Choix du départ à la retraite (*facultatif*)

J'ai bien noté que la décision d'entrée dans le dispositif de la CPAb est irrévocable mais qu'il n'est pas nécessaire de préciser dès le début le choix de la date de sortie (*date de départ à la retraite*).

Toutefois, à titre indicatif, je prévois de partir à la retraite :

- à mon soixantième anniversaire
- lorsque ma durée d'assurance sera égale à celle qui permet de bénéficier du taux maximum de la retraite, sauf si mon soixante-cinquième anniversaire survient avant cette date
- à ma limite d'âge sauf si ma durée d'assurance tous régimes est complète avant cette date
- à une autre date qui sera le..... ;

J'ai pris connaissance que dans tous les cas, la CPAb prend obligatoirement fin dans les conditions prévues par la loi c'est-à-dire dès lors que le bénéficiaire justifie d'une durée d'assurance tous régimes confondus complète et au plus tard à 65 ans.

Date de la demande :

Signature de l'intéressé(e)

Visa du supérieur hiérarchique

Ce document est à envoyer, par la voie hiérarchique, à votre RH métiers, au plus tard 2 mois avant la date d'effet souhaitée pour le début de la CPAb.